

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°512720-KFW

### Contrôle technique des travaux de fourniture et d'installation de systèmes d'éclairage performant au profit de 89 établissements publics

Pays : Tunisie

Projet : Transition Énergétique dans les Etablissements Publics

Mai 2025

AON : 512720– KFW

Le Gouvernement Tunisien a reçu un financement de la KfW pour financer le coût du Projet Transition Énergétique dans les Etablissements Publics (TEEP), et à l'intention d'affecter une partie du produit aux paiements au titre des contrats pour le contrôle technique des travaux de fourniture et d'installation de systèmes d'éclairage performant au profit de 89 établissements publics, réparti en 3 lots comme suit :

Lot	Secteur	Nombre d'établissements	Nombre approximatif des points lumineux
Lot 1	Education	54	27 800
Lot 2	Santé	19	63 200
Lot 3	Enseignement supérieur/ Santé / Technologies de communication	16	61 400

Tout Soumissionnaire peut participer à un ou à plusieurs lots et être retenu pour un ou plusieurs lots à condition de répondre aux critères de chiffre d'affaires cumulé et de l'effectif technique spécifique à chaque lot.

Ces contrats seront financés conjointement avec le Fonds de Transition Énergétique (FTE).

Le processus d'appel d'offres est régi par les directives de la KfW.

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Cabinets éligibles pour le contrôle technique des travaux de fourniture et d'installation de systèmes d'éclairage performant au profit de 89 établissements publics.

L'Appel d'Offres est mené au moyen de la procédure d'Appel d'Offres National avec les qualifications spécifiées dans les lignes directrices de KfW en matière de passation de marchés ("lignes directrices de KfW").

Les Cabinets/Groupements éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie

[teep@anme.nat.tn](mailto:teep@anme.nat.tn)

Un ensemble complet de documents d'Appel d'offres est disponible pour les Cabinets/Groupements intéressés au Siège de l'ANME (1, Rue du Japon – Cité administrative – Montplaisir Tunis) pendant les horaires administratifs du travail ou à télécharger gratuitement du site de l'ANME :

[www.anme.tn](http://www.anme.tn)

Les documents d'appel d'offres reçus de l'Acheteur ne sont pas transférables.

Les Offres doivent être livrées à l'adresse indiquée dans la clause 15.6 de la fiche technique du Dossier d'Appel d'Offres au plus tard le **3 juillet 2025 à 10h**.

Les Soumissions tardives seront rejetées.

Les offres (dossier administratif et propositions techniques) seront ouvertes en séance publique en présence des représentants désignés des Soumissionnaires le **3 juillet 2025 à 11h** conformément à la clause 17.1 de la fiche technique du DAO.

---

---